

Les Religieux persécutés en France

Le chiffre total des établissements dont la fermeture a été ordonnée, en France, par le cabinet actuel, durant les onze mois de son existence, s'élève à *diez mille* en chiffres ronds, exactement 9,998. Le gouvernement a soumis à la Chambre les demandes d'autorisation de 54 congrégations d'hommes enseignantes, hospitalières ou contemplatives, et de 18 congrégations de femmes exclusivement enseignantes. Ces demandes ont été repoussées, et leur rejet a eu pour conséquence la dispersion des congrégations et la fermeture de leurs établissements qui étaient au nombre de 1,915 pour les hommes, et de 516 pour les femmes. En ce qui concerne les établissements non autorisés, dépendant de congrégations autorisées, presque toutes féminines, le président du conseil n'a consulté ni le parlement, ni le conseil d'Etat, pour ceux qu'il ne jugeait pas devoir autoriser. Le nombre des établissements de ce genre s'élevait à 12,612, dont 9,934 enseignants, 1,856 hospitaliers et 822 mixtes. Sur les 9,934 enseignants, M. Combes a prononcé la fermeture de 7,567 ; pour les 2,367 autres, il y a ajournement, soit parce que ces établissements constituent des écoles communales qui devront être d'abord laïcisées, soit parce qu'ils existent à l'état d'écoles libres dans les communes où les écoles publiques sont insuffisantes. Pour les 822 établissements mixtes, c'est-à-dire à la fois hospitaliers et enseignants, M. Combes a prescrit la fermeture de la partie vouée à l'enseignement. Enfin, en ce qui concerne les 1,856 établissements hospitaliers, les dossiers ont à l'étude.

En présence de cet effroyable bilan de proscriptions, quel catholique pourrait ne pas se sentir indigné et attristé : indigné par tant d'injustice, d'ingratitude et de tyrannie ; attristé par les immenses ruines, matérielles et surtout morales, accumulées sur tous les points de la France !

Dieu, il est vrai, sait comme toujours tirer le bien du mal ; déjà, la presse commence à signaler les services rendus par les religieux émigrés aux peuples qui se sont fait un honneur de leur offrir l'hospitalité. Cette précieuse semence de la vie religieuse qui avait germé, belle et abondante, sur le sol français,